

Charte éthique et déontologique de nos Bilans de Compétences

Cette charte éthique et déontologique établit nos valeurs et obligations auprès de nos clients et financeurs et fixe nos normes minimales de déontologie, de pratiques et de performances professionnelles.

NOTRE DÉMARCHE DU BILAN DE COMPÉTENCES :

- ✓ La démarche du bilan de compétences réclame l'application des principes généraux de l'éthique professionnelle par le respect de la personne humaine, indépendance de jugement et d'action, honnêteté, neutralité, respect de la confidentialité professionnelle (articles 226-13 et 226-14 du code pénal).
- ✓ Nous nous engageons à mettre tout en œuvre dans le traitement rapide des demandes de personnes désireuses de s'informer sur le bilan de compétences.
- ✓ Nous nous engageons à ne pas outrepasser nos rôles et nous garder de toute dérive à prétention thérapeutique, de prosélytisme, ou de manipulation psychologique.
- ✓ Nous nous engageons à connaître et faire appliquer les lois et règlements et, en particulier, le partie VI du Code du Travail pour les actions de Formation Professionnelle Continue et nous tenir informés de leurs évolutions
- ✓ Notre centre de bilan de compétences délivre une offre claire et compréhensible pour le bénéficiaire. La méthodologie, le coût, les objectifs et les modalités doivent être stipulés (Exemple : temps en distanciel et temps en présentiel...)
- ✓ L'information proposée par notre centre de bilan de compétences conduit à l'absence de confusion ou de liaison entretenue entre les activités de bilan de compétences et les autres activités, dès lors qu'elles sont réalisées au sein d'une même structure.
- ✓ La démarche du bilan comprend les 3 phases prévues par les textes législatifs et réglementaires (art.R-6313-4 du décret 2018-1330 du 28 décembre 2018).
- ✓ Le bilan de compétences est une prestation personnalisée dont l'approche se fait en fonction du besoin de la personne, tant dans la durée que dans le choix des outils et méthodologies utilisés.
- ✓ Notre centre de bilan de compétences s'engage à recourir à des méthodes et techniques fiables ou reconnues par la communauté professionnelle, mises en œuvre par des professionnels qualifiés dont les compétences peuvent être justifiées.
- ✓ Notre centre de bilan de compétences respecte le consentement du bénéficiaire pour tout usage d'outils ou méthodes d'investigation de ses caractéristiques personnelles ou professionnelles
- ✓ La nature et la teneur des investigations menées ont un lien direct avec l'objet du Bilan de compétences du bénéficiaire.
- ✓ Notre centre de bilan propose une rencontre à 6 mois afin de faire le point de la situation avec le bénéficiaire.

NOS BILANS DE COMPÉTENCES PROPOSÉS :

- ✓ Permettent au bénéficiaire d'élaborer un ou des projets professionnels personnalisés définissant des stratégies d'action et les axes de progrès, que ces projets comportent ou non une dimension formation.
- ✓ Engagent avec le bénéficiaire une relation qui responsabilise le bénéficiaire et le conduit à être acteur de son bilan.
- ✓ Accompagnent le bénéficiaire dans l'identification de ses acquis et de ses caractéristiques personnelles et professionnelles sous une forme compréhensible et exploitable par lui-même sur le marché du travail.
- ✓ Informent sur les métiers et les secteurs grâce à des personnes et des lieux ressources.
- ✓ Soumettent au bénéficiaire un document de synthèse en toute confidentialité.
- ✓ Évaluent avec le bénéficiaire la qualité de la prestation reçue.

NOS ACCOMPAGNANTS S'ENGAGENT A :

Compétences professionnelles

- ✓ Répondre aux besoins du bénéficiaire par un niveau d'expertise et de connaissance en lien avec la prestation demandée.
- ✓ Faire évoluer leur pratique grâce à des actions d'analyse de la pratique professionnelle, la supervision et la formation.

Contexte et limites

- ✓ Créer un environnement favorable pour répondre au besoin du bénéficiaire dans la prise en compte de sa demande.
- ✓ Favoriser le lien avec d'autres professionnels dans l'hypothèse où les compétences professionnelles de l'accompagnant ne seraient plus en adéquation avec la demande du bénéficiaire.

Intégrité

- ✓ Respecter la confidentialité et à ne divulguer aucune information, sauf accord écrit avec le bénéficiaire.
- ✓ Agir dans le cadre strictement légal et ne pas encourager une conduite ou habitude malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire.

Professionalisme

- ✓ Répondre aux besoins du bénéficiaire et financeur en se conformant au programme prévu dans le cadre des prestations proposées par la structure.
- ✓ Ne pas utiliser les travaux de tiers et en faire nôtre.
- ✓ Veiller à expliciter clairement les compétences, les qualifications ou les accréditations professionnelles.
- ✓ Requérir la présence d'un psychologue ou de toute personne dûment habilitée si des outils/méthodes relevant de ce champ disciplinaire sont utilisés en cours de bilan.

Lieux adaptés

- ✓ Nos lieux de bilans sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- ✓ Nos salles permettent des séances en toute confidentialité.

Démarche qualité

- ✓ Notre centre est Datadocké et chaque année, au moins un de nos bénéficiaires bénéficie de prise en charge (OPCO, CPF, Agefiph, Région,...).
- ✓ Notre centre est en cours de certification Qualiopi, selon le processus qualité défini par France Compétences en 2020/2021.

À Paris, le 27/03/2020

Emilie LETAILLEUR
Présidente d'Embelys

